

## Mémoire-stage et mémoire-recherche: démarches

### Mémoire-stage

Si vous désirez réaliser un mémoire-stage, voici les étapes à suivre:

- Identifier un lieu de stage. Pour ce faire, vous pouvez consulter la liste des lieux de stages (susceptible d'être mise à jour pour intégrer de nouveaux lieux de stage), soit trouver un organisme par vos propres moyens (à condition que le stage proposé soit en lien avec le master)
- Contacter l'organisme de votre choix et convenir d'un projet de stage;
- Signer la convention de stage et la faire signer par l'organisme;
- Trouver un·e promoteur·rice pour votre mémoire-stage (cf. liste des promoteur·rices), à qui vous devrez remettre un projet de stage contenant une présentation de l'organisme d'accueil et des tâches proposées ainsi qu'une justification de la pertinence du stage projeté en lien avec les acquis d'apprentissage du master;

### Mémoire-recherche

Pour le mémoire-recherche, vous devrez identifier un sujet de recherche et trouver un·e promoteur·rice.

### Proposition du sujet

La fiche de proposition de sujet de mémoire-recherche ou mémoire-stage est à introduire pour le **28 octobre 2022 au plus tard** via le [formulaire en ligne](#).

### Convention de stage

L'étudiant·e envoie la convention de stage dûment complétée (et signée par elle·lui et par sa·son responsable de stage) au secrétariat du master à l'UCLouvain ( [secretariat-genre@uclouvain.be](mailto:secretariat-genre@uclouvain.be) ) **au plus tard 1 mois** avant le début du stage.

Le jury interuniversitaire rendra sa décision à propos des sujets de mémoires, des projets et des lieux de stage **fin novembre 2022**.